



Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le

ID : 011-211101951-20250526-182025-DE



2025/030

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 18/2025

Date convocation : 20.05.2025

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Aude SALVAT-LÔ - conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1^{er} adjoint - Olivier JURADO, 2^{ème} adjoint - Michel COURTESSOLE - Jean-Pierre PLANCADE - conseillers municipaux.

Procurations : Marie-France LOISEL à Omar AÏT MOUH

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Olivier JURADO

Objet : Fixation des tarifs pour le Bistrot Communal.

Dans le cadre de l'organisation du Bistrot communal, il est nécessaire de fixer les tarifs.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adopter les tarifs comme suivants :

Boissons alcoolisées	Prix	Planche de charcuterie et fromage	Prix
Ricard	3.00€	La Planche pour deux personnes	10€
Whisky	3.00€	Boissons non Alcoolisées	Prix
Bière	2.00€	Jus de fruits	1.00€
Vin Blanc	2.00€	Eau plate et pétillante	1.00€
Vin Rosé	2.00€	Sodas	1.00€
Vin Rouge	2.00€	Sirops	1.00€
Articles Souvenirs	Prix		
Bandanas	5.00 €		

Le Conseil Municipal, OUI cet exposé et ADOPTE celui-ci, à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

